

# Migration et développement au Sahel. Au-delà des leçons apprises, comment mieux tirer parti des mobilités sous régionales ?

Document de travail sur « Communautés frontalières et Gestion des frontières au Sahel »

Papa Demba FALL

REMIGRAF/IFAN Cheikh Anta Diop -UCAD de Dakar  
papadem.fall@ucad.edu.sn - Tel : +221 77 155 63 80 - BP 206 Dakar, Sénégal

## Sommaire

Résumé.....	3
Introduction .....	3
I- Le Sahel : un destin commun dans un monde en voie de globalisation .....	4
I. 1- Un espace géopolitique confronté à d'importantes difficultés .....	4
I. 2- Un territoire d'intense circulation migratoire .....	7
II. La migration : une plus-value non négligeable du développement durable.....	9
III. Un enjeu de taille : intégrer le fait migratoire dans la planification du développement local .....	14
III. 1- La libre circulation des personnes : une exigence démocratique.....	14
III. 2- De l'intégration de la migration dans le développement local. Quelle démarche méthodologique ?.....	15
En guise de conclusion.....	18
Références.....	19

## Résumé

Ce document de travail expose quelques pistes de réflexion et d'action orientées vers la prise en compte des migrations dans les stratégies de développement et de coopération sous- régionale au Sahel. Fortement marqué par les migrations, le Sahel ne saurait rester en marge des évolutions qui se dessinent au plan mondial en termes d'exploitation judicieuse des potentialités de la mobilité humaine dans l'optique du développement durable. En effet, dans le contexte actuel d'affirmation de la décentralisation et/ou de montée en puissance des collectivités territoriales, il est plus que jamais important de mieux appréhender les compétences des migrants pour les intégrer dans la gouvernance et la planification du développement local.

## Introduction

Sujet majeur de préoccupation de la communauté internationale, les migrations occupent une place centrale dans le dialogue entre le Nord et la Sud mais aussi entre les différentes régions du monde.

L'évocation des nombreux drames qui affectent les migrants en divers points de la planète ne doit cependant pas occulter le caractère irréversible et éminemment bénéfique des mobilités humaines qui ne bénéficient cependant pas d'un traitement à la hauteur de leur place dans les défis et enjeux de mondialisation.

Mieux prendre en charge les questions migratoires s'avère donc incontournable en raison des enjeux de développement durable dont les plus importants consistent à garantir le droit à la libre circulation des hommes ou à assurer une connexion des territoires fondée sur la complémentarité des espaces économiques, etc.

La présente réflexion s'inscrit dans le cadre d'une synthèse de résultats de recherches menées depuis une vingtaine d'années sur le thème des migrations internationales africaines. L'ensemble des thèses soutenues dans lesdites recherches sont rassemblées dans un document récemment élaboré à des fins universitaires (Fall, 2014).

Après avoir brossé le portrait de la zone qu'il est convenu d'appeler le Sahel, la première partie de l'article expose les aspects historiques et géographiques qui commandent l'extraordinaire dynamisme des mobilités internes, transfrontalières, continentales et internationales qui caractérisent la zone étudiée. Elle insiste notamment sur les changements

faits de ruptures et/ou de continuités qui caractérisent la culture de la mobilité des années 2000 dans cette partie du continent africain.

À partir de monographies mettant en relief des territoires variés de la partie occidentale du Sahel, la seconde partie de l'article aborde la dialectique migration-développement pour en souligner les aspects bénéfiques dans la formation d'un espace de coopération sous régionale. Une grille d'analyse des performances basée sur l'échelle territoriale, le rôle des autorités politiques et la place des migrants permettent de mesurer les atouts et limites des initiatives de développement fondées sur les migrations au Sahel.

Enfin, la troisième et dernière partie de l'article aborde les principaux défis à relever pour une meilleure prise en charge des enjeux migratoires dans les stratégies de développement local. Ceux-ci ont pour noms : la production de connaissances fiables sur les dynamiques démographiques, la mise au point d'outils d'aide à la décision et d'outils de planification ainsi que la concertation entre les forces vives des territoires de départ et d'accueil.

## **I- Le Sahel : un destin commun dans un monde en voie de globalisation**

Les pays regroupés sous l'appellation de Sahel partagent un cadre de vie où la géographie et la proximité culturelle fondent un sentiment d'appartenance à un territoire dont la mise en valeur constitue un défi important. Une telle situation a sans doute dicté, à travers la coopération sous régionale, la recherche de réponses communes aux problèmes de développement qui se posent avec acuité.

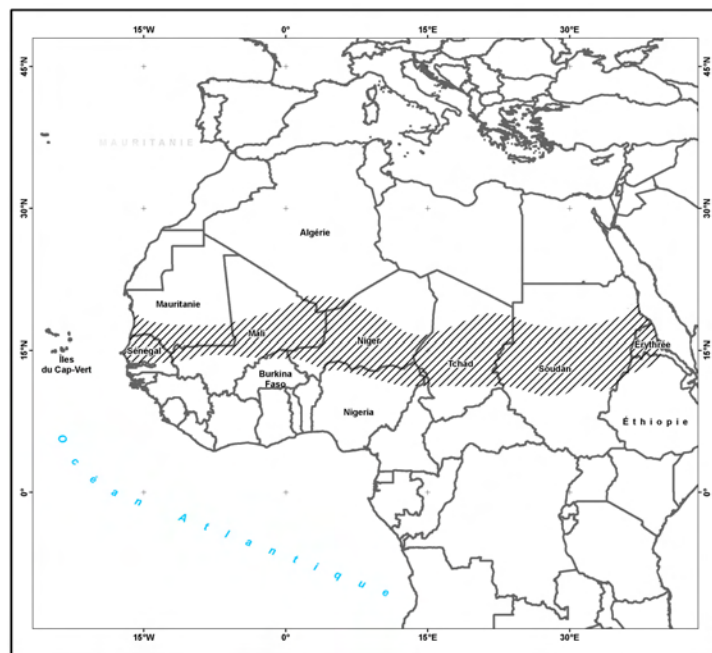
### **I. 1- Un espace géopolitique confronté à d'importantes difficultés**

C'est essentiellement au regard des conditions naturelles que le Sahel est considéré comme une région. La référence à un milieu physique s'est progressivement doublée de considérations économiques et historiques constitutives d'un territoire homogène du point de vue de l'organisation sociale.

Au plan géographique, le Sahel correspond à la bande du continent africain qui marque la transition floristique et climatique entre la zone saharienne au nord et les savanes du domaine soudanien (carte ci-dessous). Il n'en demeure pas moins un espace de vie occupé par des

groupes ethniques dominants – Bambara, Dogon, Wolof, Sérère, Songhaï, Peul<sup>1</sup>, Touareg - dont la proximité linguistique est un des traits majeurs. Aux pratiques culturelles spécifiques des différents groupes s'ajoutent des activités productives fondées sur des savoirs ancestraux qui sont le fruit d'une remarquable adaptation au milieu naturel (Pélissier, 1966 ; Dupire, 1996 ; Sultan, 2011; Botte *et al.* 1999). Dans la partie occidentale du Sahel, les principaux cours d'eau internationaux que sont les fleuves Niger et Sénégal - qui prennent leur source dans le Fouta Djallon guinéen – et le lac Tchad constituent à la fois un lien entre les pays qu'ils drainent et un facteur d'unité culturelle.

Dans son acception politique, la région du Sahel comprend principalement dix états : Cabo Verde, l'Érythrée, la Gambie, la Guinée Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Soudan, le Tchad. L'Algérie, le Burkina Faso, l'Éthiopie et le Nigéria sont parfois classés dans le Sahel puisque des bouts de leurs territoires sont impactés par les conditions écologiques difficiles de l'espace sahélien.



Carte 1. La bande sahélienne

<sup>1</sup> C'est sans doute le groupe le plus connu et le plus représenté. Selon les pays on les appelle Fula, Fulani, Fulbe, Fulaw.

Le faible potentiel économique de la région en fait une zone peu développée voire pauvre marquée par l'insécurité alimentaire. Le Sahel est cependant doté de ressources minérales très convoitées comme le fer, le phosphate, l'uranium ou l'or qui ne donnent cependant lieu qu'à une faible industrialisation par des multinationales dont les pratiques sont fortement critiquées ou contestées par les populations locales (Antil, 2014).

La prise de conscience de la communauté de destin par les différents pays sahéliens a donné naissance à des organisations intergouvernementales orientées vers l'intégration (Diop et Diallo, sd ; Lavergne, 1996). À côté du Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel<sup>2</sup>, de la Communauté des États sahélo-sahariens<sup>3</sup> ou de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal<sup>4</sup>, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest constitue l'expression la plus achevée de plateforme politique de dialogue et d'analyse des enjeux du développement au Sahel. La somme d'expérience glanée dans le cadre de la coopération sous-régionale peut constituer, à l'image du G5 Sahel<sup>5</sup>, un important capital dans la refondation des rapports interétatiques en particulier dans le domaine des migrations.

Depuis quelques années, des fortes turbulences secouent les pays sahéliens. Elles font principalement suite à la décomposition de la Libye qui a longtemps été le gendarme de la région. En effet, l'affirmation de groupes terroristes qui se réclament de l'islam - dont les plus en vues sont Al-Mourabitoune, AQMI, GSPC, MUJAO, Ansar Dine, Al- Qaïda, État islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO, ex-Boko Haram) - constitue une menace pour la paix dans l'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest et, plus particulièrement, pour l'intégrité territoriale du Cameroun, du Mali, du Niger, du Nigéria, de la Mauritanie et du Tchad. En substituant un mode de contrôle basé sur la délinquance et la violence à l'ordre social ancien,

---

<sup>2</sup> Le Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel est né le 12 septembre 1973 à la suite des vagues de sécheresse qui ont frappé le Sahel durant les années 70. Il regroupe aujourd'hui treize États membres dont 8 États côtiers (Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal, Togo) ; 4 États enclavés (Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad) et 1 État insulaire (Cabo Verde).

<sup>3</sup> La Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) est une organisation internationale qui compte 28 États africains. Elle a été créée le 4 février 1998 à Tripoli en Libye à l'issue du sommet réunissant les chefs d'État de la Libye, du Mali, du Niger, du Soudan et du Tchad ainsi que le représentant du président du Burkina Faso.

<sup>4</sup> La création de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal date de 1972 mais la coopération pour la maîtrise et l'exploitation rationnelle des ressources du fleuve Sénégal remonte à la période coloniale.

<sup>5</sup> Le « G5S » est né, en 2014, de la volonté de la Mauritanie, du Mali, du Burkina Faso, du Niger et du Tchad de mettre en place un cadre de coordination et de suivi de la coopération régionale en matière de politiques de développement et de sécurité.

ces groupes transnationaux ont imposé, dans tout le Sahara, un vaste espace de trafics criminels (Burgeot, 2011 ; Coulibaly et Lima, 2013 ; Brachet, 2009). Une telle évolution impacte négativement le déploiement des flux migratoires qui font partie intégrante du mode de vie de la plupart des populations sahéliennes.

## **I. 2- Un territoire d'intense circulation migratoire**

Les nombreuses disparités régionales et la grande vulnérabilité des écosystèmes qui caractérisent le Sahel constituent un élément moteur d'une dynamique migratoire dont la vocation fondamentale est l'accès aux ressources (CEDEAO, 2015 ; Daum et Dougnon, 2009 ; De Bruijn, 2007 ; Enda Diapol, 2007 ; Lo et *al.* 2013). Il en résulte que l'extraordinaire diversité des mobilités traduit une manière de vivre synonyme d'un savoir circuler bâti sur une gestion rationnelle du temps et de l'espace. Trois exemples empruntés à différents pays illustrent cette « culture de la mobilité » et ses recompositions en cours :

- traditionnellement éleveurs nomades et marchands, les Wodaabe s'adonnent saisonnièrement à des migrations qui les conduisent du sud du Niger, au nord du Nigeria, dans le nord-est du Cameroun, au sud-ouest du Tchad et la République centrafricaine. Depuis quelques années leur présence est signalée, au terme de longs périple, à Kinshasa en RDC et Dakar au Sénégal. (Boesen et Marfaing, 2006);

- la province de la Comoé - située à la frontière sud du Burkina Faso avec la Côte d'Ivoire - qui doit son frémissement économique actuel aux redéploiements ou replis et circulations de migrants anciennement basés en différents endroits du territoire ivoirien. A l'immigration en provenance des provinces sahéliennes du Yatenga, de Passoré, de Seno et de Sourou au cours des années 80 a succédé une phase d'émigration vers la Côte d'Ivoire et le Ghana autour de 1993 qui connaîtra un coup d'arrêt par contre, la province présente un solde migratoire négatif mais la tendance s'est inversée en 1996 avec la crise politique consécutive à l'ivoirité ;

- dans une étude particulièrement fouillée des pratiques et significations de la mobilité d'un lignage peul – les Fulaabe de la Mauritanie –, Ricardo Ciavolella (2011) démontre que leur « (im)mobilité » actuelle est la conséquence d'une marginalité politique, économique et sociale désormais plus forte que celle de leurs voisins soninkés et halpulaar qui eux sont des sédentaires devenus des migrants transnationaux.

Il importe de préciser, ainsi que le notent Tourneux et Woïn (2009), que là où des espaces jadis attractifs se vident de leur contenu humain, d'autres, naguère peu valorisées sont aujourd'hui des *points de convergence intra et transnationale* fondés sur une mobilité spatiale qui est à l'origine de recompositions multiformes.

L'internationalisation progressive des flux migratoires sahéliens ne doit pas faire oublier que les mouvements de population sont majoritairement internes et orientés vers les capitales politiques des différents pays. Cet exode rural que les politiques d'aménagement du territoire n'ont pas réussi à endiguer continue d'être une source non négligeable de problèmes urbains (Denis et Moriconi-Ebrard, 2009 ; Bébien, 2013 ; Satterthwaite, 2006 ; OIM, 2015).

Naguère orientés Sud-Nord c'est-à-dire des pays sahéliens vers les villes du Golfe de Guinée, les migrations ouest-africaines sont aujourd'hui marquées par une modification de la configuration héritée du système colonial. Quel que soit le pays considéré, le système migratoire est désormais marqué par des retours, des circulations ou des réinstallations (Bakewell & De Haas, 2007 ; Fall, 2007 ; Robin et Ndiaye, 2010 ; Olsen, 2011). La Côte d'Ivoire et le Burkina Faso peuvent à eux seuls illustrer l'évolution en cours.

D'aucuns regretteront que les indépendances aient largement modifié le schéma migratoire historique tant au sein de l'AOF que vers l'Hexagone (Fall, 2004 ; Dia, 2015). En effet, dans la mesure où le l'empire français d'Afrique était vaste, la stricte régulation ou contrôle rigoureux des mouvements de population par l'administration coloniale n'en laissait pas moins des possibilités en l'occurrence dans le domaine des migrations de travail.

Les restrictions liées du protectionnisme migratoire post indépendance des pays africains dits de cocagne ont conduit les candidats à l'exode à réviser leurs stratégies (Fall, 2007 ; Bredeloup, 2003; Clanet, 1981 ; Coquery-Vidrovitch et al. 2003 ; Pliez, 2003 ; Grégoire et Schmitz, 2000). C'est ainsi qu'à partir des années 80, les migrations transcontinentales prennent de plus en plus d'importance notamment celles qui gagnent l'Europe du Sud avec l'Italie et l'Espagne mais aussi l'Amérique du Nord (Robin, 1996 ; Fall, 2014 ; Kane 2010). De même, les politiques migratoires restrictives de l'Union européenne vont impacter les trajectoires des candidats africains à l'expatriation et/ou favoriser une multiplication de la prise de risque (Carling & Hernández-Carretero, 2008 et 2011 ; MIGREUROPE, 2010). En effet, les aventuriers qui empruntent les périlleuses routes du désert ainsi que ceux qui embarquent



dans des bateaux de fortune vers Lampedusa ou les îles Canaries ne sont rien d'autre que le produit de l'exclusion des systèmes formels d'accès à la libre circulation (Schapendonk, 2011 ; Anderson 2014 ; Bensaad, 2002 ; Choplin et Lombard, 2008 ; Cross, 2013). Quant aux migrations récentes vers l'Amérique du Sud, elles s'inscrivent dans la quête toujours renouvelée de nouveaux territoires d'émigration dont le Brésil et l'Argentine constituent des points d'entrée et d'ancrage (Kleidermacher, 2015 ; Minvielle, 2015).

L'évolution ci-dessus résumée dans ses grandes lignes ne doit pas masquer le fait qu'en Afrique de l'Ouest, l'essentiel des mouvements s'effectuent à l'intérieur de la région. Contredisant l'idée véhiculée par les médias avides de sensationnel, la migration sous régionale est sept fois plus importante que les flux migratoires ouest-africains vers les autres parties du monde (CEDEAO, 2015). Les places fortes de la migration de main-d'œuvre qui constitue l'essentiel desdits flux sont la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigéria.

Au total, la configuration actuelle des mobilités ouest-africaines ainsi que son extraordinaire dynamisme confortent l'idée que la migration en général et la migration sahélienne en particulier ne sauraient rester le parent pauvre de la mondialisation. En effet, l'évolution en cours au Sahel s'inscrit dans un processus global d'affirmation de territoires intégrés et/ou supranationaux (Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, 2009 ; Portes, 1999 ; Fall, 2004 ; Retaille et Walther, 2014 ; Enda Diapol, 2007 ; Plum & Hofmann, 2015 ; Bennafla, 1999 ; Raison, 1983-84). Il s'agit d'une logique élaborée en marge des systèmes politiques formels d'encadrement et de gestion des territoires qui mérite – en raison de ses retombées positives – d'être accompagnée dans l'optique du développement durable.

## **II. La migration : une plus-value non négligeable du développement durable**

Une lecture attentive de l'apport des migrants à leurs communautés d'accueil ou d'origine indique le caractère largement positif des mobilités. Il est d'ailleurs aujourd'hui communément admis que la migration renferme d'énormes potentialités qui peuvent être exploitées à des fins de développement. Une telle conviction a alimenté bien des débats et projets ou programmes planétaires de prise en charge d'une réalité à la fois variable et complexe (PNUD, 2009 ; Banque mondiale, 2011 ; Noack et Wolff, 2013 ; De Haas, 2006).

Le radar des compétences des migrants représenté dans la figure ci-dessous indique que les secteurs dans lesquels les migrants concourent efficacement à la construction de leurs territoires sont de deux ordres : les contributions matérielles et les transferts immatériels (GRDR et IFAN, 2014).

Plus connu et mieux documenté, l'apport matériel des migrants ou *social remittances* selon P. Lewitt (1998) couvre trois principaux volets : les solidarités familiales, les contributions sociales et les investissements économiques. Il importe de noter, à ce sujet, que la dépendance progressive des villages vis-à-vis des envois d'argent des migrants, la solide organisation communautaire et le contrôle social exercé par la communauté villageoise se sont conjugués aux évolutions du contexte migratoire des pays d'installation comme des zones de départ pour favoriser la prise en charge du développement des localités d'origine par les associations villageoises (Ba, 2007 ; GRDR 2012 ; Fall, 2014). Au fil des années, ces associations qui se sont multipliées et diversifiées jouent, loin devant l'État, un rôle important dans la survie des zones d'exode<sup>6</sup>.

Quant à la dimension immatérielle de la contribution des migrants au développement local, elle prend différentes formes avec notamment les apports culturels, le plaidoyer ou lobbying, les partenariats de coopération et les innovations techniques.

Loin d'être exhaustive, la liste des secteurs identifiés dans le radar des compétences des migrants doit sans cesse être peaufinée et contextualisée à la faveur de recherches approfondies et d'échanges pluri-acteurs. On notera toutefois que ces indicateurs d'impact des migrations sur les changements sociaux, économiques et culturels constituent de précieux baromètres des retombées positives des mobilités sur les deux versants de la migration.

---

<sup>6</sup> La diaspora malienne de France notamment celle du Cercle de Kayes fait figure de précurseur ouest-africain d'actions de coopération pour le développement des localités d'origine. Le Cercle de Kayes où les premières initiatives remontent aux années soixante-dix est d'ailleurs considéré comme un excellent laboratoire des politiques et pratiques en matière de co-développement.



d'émigration<sup>7</sup>. Désormais regroupées sous le terme d'OSIM (Organisation de solidarité internationale issue de l'immigration), les associations de migrants basées en Europe ou dans les pays du Nord sont aujourd'hui des relais privilégiés voire indispensables de la coopération internationale. Elles sont devenues, à la faveur de leurs nombreuses réalisations, des interfaces incontournables des partenaires au développement.

La conjugaison des efforts des membres et la concertation au sein d'une communauté éclatée entre des territoires distants mais liés par des flux de toutes natures confère aux associations transnationales de migrants une dimension nouvelle dans la commune volonté de construire leur espace de référence ou lieu de convergence et de pallier l'absence de l'État. C'est ce qui explique que des associations villageoises peuvent – à l'image de A4S de Sadel – compter sur la participation de migrants établis dans différentes parties du monde pour financer leurs projets de développement villageois (tableau ci-dessous). On remarquera, lorsque les migrations sahéliennes présentent un caractère continental, que la visibilité de l'apport des migrants en faveur de leurs territoires est souvent difficile à attester du fait des pratiques informelles et/ou du déficit d'encadrement institutionnel.

Tableau 1. Cotisations annuelles des sections A4S en 2010

Pays d'accueil	Montant en euros	Montant en F. CFA
France	9 310, 10	6 107 023
Amérique	5 005, 43	3 283 345
Italie	6006, 51	3 940 015
Espagne	3003, 25	1 970 000
Gabon	2002, 17	1 313 340
Total	25 327, 46	16 613 723

Sources : enquêtes personnelles

<sup>7</sup> Le Mali, la Mauritanie et le Sénégal se sont particulièrement illustrés dans ce domaine. Notons que près de 800 associations sénégalaises établies à l'étranger ont été recensées, en 1997, par le Ministère des Sénégalais de l'extérieur. Cf. MSE, Fiche technique sur les associations des Sénégalais de l'extérieur. Dakar, 2008.

Par sa capacité à s'adapter à l'environnement migratoire et à saisir les opportunités du moment, la diaspora sahélienne a, sur la base d'une redéfinition des liens avec les pays d'origine et le pays d'accueil, conféré à la relation entre la migration internationale de travail et le développement local plus de relief.

Expression d'une citoyenneté à cheval sur le territoire d'accueil et la patrie d'origine, les actions menées depuis plusieurs années par les migrants contribuent de manière décisive à la survie de nombreux villages.

Outre les actions individuelles des migrants qui concernent en premier lieu la sphère familiale ou privée, les migrants sont aussi porteurs d'actions tournées vers la construction de leurs terroirs. Celles-ci peuvent parfois transcender les découpages politiques hérités de la colonisation en se développant sur des espaces transfrontaliers (GRDR, 2012 ; Ba, 2007 ; Enda Diapol, 2007). En effet, de nombreuses études montrent qu'en Afrique de l'Ouest en général et dans les pays du Sahel en particulier, la migration constitue à la fois un instrument de formation et de transformation des terroirs périphériques où l'absence de l'État central est criarde (Condé et Diagne, 1986 ; Ba, 2010 ; Dia, 2015 ; Doucet et Favreau, 2006 ; Daum, 2000 ; Blion et Rigoni, 2001). Le triangle ouest-africain d'émigration vers la France – Kayes, Tambacounda, Sélibabi tout comme l'axe Sikasso, Korhogo, Bobo-Dioulasso (« SKBo ») ou le couloir Maradi-Katsina-Kano sont, à cet égard, des exemples à méditer. Que dire de la façade atlantique polarisée par les villes de Bissau-Ziguinchor-Banjul ? Généralement présenté comme enclavé au regard de son sous-équipement en infrastructures routières, cet espace est le théâtre d'intenses flux migratoires à l'origine de la formation d'un territoire transnational marqué par des recompositions démographiques et spatiales inédites (Guèye, 2014).

S'il ne faut ni exagérer ni sous-estimer la contribution des migrants au développement local voire national, force est de reconnaître qu'ils ne peuvent résoudre, à eux seuls, la question du développement durable. Celle-ci requiert des mesures additionnelles d'accompagnement qui vont bien au-delà de la seule volonté des migrants. De telles dispositions incombent plus particulièrement à l'État central qui doit accorder plus d'importance à la situation sociopolitique et économique des régions périphériques et transfrontalières qui échappent le plus souvent à son contrôle. L'action politique ne saurait cependant se limiter à des considérations sécuritaires même si celles-ci peuvent être décisives au regard de la situation actuellement en vigueur dans tout le Sahel. Assumer ses missions régaliennes tout en

encourageant une participation citoyenne doublée d'un réel transfert de compétences doit être le fil rouge d'une plus grande cohésion nationale et/ou de la réaffirmation du caractère non négociable de l'intégrité territoriale.

### **III. Un enjeu de taille : intégrer le fait migratoire dans la planification du développement local**

À la faveur du contexte mondial de montée en puissance des collectivités locales, la dimension locale de la dialectique Migration-Développement s'est hissée au cœur des agendas politiques mondiaux. Deux questions doivent, de ce point de vue, trouver des réponses pertinentes : quel est l'intérêt de favoriser la libre circulation des hommes ? Comment intégrer les mobilités dans le développement durable ?

#### **III. 1- La libre circulation des personnes : une exigence démocratique**

Faire des migrations sahéliennes un facteur de développement implique de repenser la mobilité par rapport à un territoire diversifié mais homogène qui est animé par des acteurs conscients de leurs rôles et des enjeux de la question (Walther & Retailé, 2014 ; Olsen, 2011 ; Pécoud et de Guchteneire, 2005). Il s'agit surtout de corriger le décalage qui résulte d'une interprétation courante et erronée qui réduit la mondialisation à la circulation des biens et des capitaux. De fait, l'orientation plutôt matérialiste de l'implication africaine dans le processus tranche très nettement avec le peu d'attention accordé à la citoyenneté sans frontières dans d'autres régions du monde. Celle-ci ne tient également pas compte des leçons de l'histoire, notamment de l'apport décisif des migrations inter africaines au développement de pays prospères comme la Côte d'Ivoire, le Gabon, l'Afrique du Sud, etc.

Eu égard à l'importance des flux intra régionaux par rapport aux mouvements vers les autres parties du continent et du monde, nombreux sont les analystes qui s'accordent sur l'idée qu'une circulation migratoire articulée à l'intégration régionale peut constituer une alternative à la demande toujours plus importante de mobilité transcontinentale et/ou au protectionnisme des *eldorados* du Nord (Ammassari, 2004 ; Adepouju, 2005).

Il faut regretter qu'après près de quarante années de débats sur la libre circulation des personnes dans l'espace de la CEDEAO, peu d'avancées significatives aient été notées<sup>8</sup>. Pour que des avancées significatives soient notées dans la « fin des frontières » le discours hostile à la migration doit s'inscrire dans une perspective plus large d'instauration de la démocratie et de la bonne gouvernance dont les piliers sont : le dialogue inclusif, la refondation de l'État, la décentralisation.

### **III. 2- De l'intégration de la migration dans le développement local. Quelle démarche méthodologique ?**

Partant du constat selon lequel les migrants ouest-africains sont plus enclins à se mobiliser au profit de leurs terroirs villageois que pour l'État-nation, les politiques de décentralisation en cours dans de nombreux pays offrent l'occasion d'expérimenter une nouvelle démarche communément appelée le développement à la base. Le risque est certes grand de voir naître dans le sillage de la refondation de l'État des revendications politiques qui défient l'autorité centrale et/ou remettent en cause l'intégrité territoriale mais la marche vers le développement durable devra composer avec de tels avatars.

Saisir l'occasion qu'offre les politiques de décentralisation en vue d'exploiter au maximum les retombées positives de la migration implique, à l'échelle locale ou territoriale, au moins trois dispositions fondamentales : mieux documenter les phénomènes de mobilité, développer des outils méthodologiques de prise en charge de l'apport de la migration, favoriser le dialogue inclusif entre les différents protagonistes.

Premièrement, la production de connaissances fiables sur les dynamiques démographiques constitue un passage obligé de la bonne lecture de toutes les formes de circulations migratoires. Aucune collectivité territoriale ne peut engager un PLD (projet local de développement) sans une maîtrise plus fondée des flux de départ et d'arrivée dans son aire géographique. Connaître

---

<sup>8</sup> Il faut noter que le Protocole A/SP1/12/01 sur la démocratie et la bonne gouvernance additionnel au protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité adopté à Dakar le 21 décembre 2001 est sensé constituer une avancée par rapport au Protocole A/P1/5/79 sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement.

avec précision la situation démographique de sa commune ou de son département passe par la production de données fiables et régulièrement actualisées.

On notera que le coût des opérations de recensement peut constituer un facteur de blocage dans la mesure où les découpages adoptés par les agences nationales de statistiques ne coïncident que très rarement avec les limites des collectivités territoriales.

En second lieu, l'élaboration d'outils d'aide à la prise de décision et/ou d'outils de planification constitue une prérogative des élus locaux qui sont chargés de l'animation et de la coordination des projets villageois. Leur légitimité qui découle de consultations électorales ne doit souffrir d'aucune contestation fut-elle celle de migrants qui constituent les principaux bailleurs de fonds des terroirs villageois.

On notera d'ailleurs que la participation accrue à la vie politique locale de migrants de retour est soutenue et encouragée par les associations de migrants qui sont souvent très sévères à l'endroit des hommes politiques locaux jugés « incapables de conduire à terme le moindre projet ou de mettre en place une seule infrastructure de base sans leur soutien » (Entretien avec A. Seck à Dodel (Podor, Sénégal), février 2010).

Enfin, au-delà du caractère conflictuel des relations entre les migrants et les élus locaux, la concertation entre toutes les forces vives des territoires de départ et d'accueil s'impose comme un gage de cohésion sociale sans laquelle le « vivre ensemble » garant de la paix sociale et du développement économique est constamment menacé. Les troubles ou tensions sociales qui secouent périodiquement les zones d'immigration résultent le plus souvent d'incompréhensions et/ou de préjugés que les politiques d'éducation axées sur l'acceptation de la différence peuvent aider à dépasser.

Une autre piste d'action intéressante à saisir est de valoriser l'apport pluriel des migrants aux territoires d'accueil. Cette démarche permet, par exemple, de mieux saisir la contribution des migrants internes à la formation de la jeunesse dans les métiers techniques (menuiserie, maçonnerie, plomberie, coiffure, etc.) ou l'artisanat (confection, teinture, etc.).

L'opérationnalisation de la prise en compte de la variable migration dans la planification locale commande de dérouler un plan d'action marqué par quatre temps forts qui constituent le cycle de projet :



- l'élaboration du profil migratoire à partir d'un diagnostic territorial en partenariat avec tous les acteurs locaux qui est le point de départ de l'élaboration d'un document de base généralement appelé PLD (projet local de développement);
- la conduite, par les élus locaux, de missions sur le « double espace » ou rencontres avec les migrants et les partenaires de co-développement pour une implication formelle dans le projet local de développement ;
- la validation par l'ensemble des acteurs du PLD ouvre la voie à sa mise en œuvre ;
- l'évaluation régulière des différentes phases du projet et la réactualisation des données permettent, le cas échéant, de rectifier le tir.

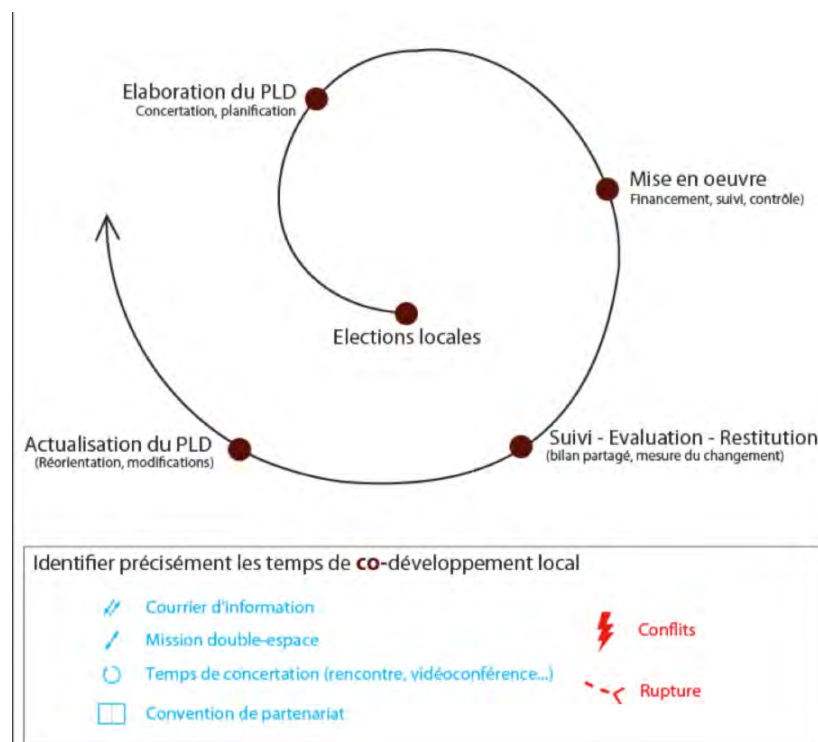


Figure 2. Le cycle de projet de développement local

Il est important de relever que lorsque les migrants s'approprient la politique de décentralisation comme c'est le cas dans la région de Kayes au Mali les résultats obtenus dans l'atteinte des objectifs de développement peuvent être surprenants. L'extraordinaire mobilisation notée au cours des élections communales d'avril 2009 s'est traduite par des taux de participation supérieurs à ceux enregistrés lors des scrutins législatif et présidentiel.

Le constat ci-dessus conduit à penser qu'une instrumentalisation de la décentralisation sur fond de pratiques clientélistes ne mènera à aucun résultat tangible en termes de développement local. Il s'avère donc important, d'inscrire l'action des migrants dans une logique de progrès et de refondation de l'État qui doit profiter à tous les protagonistes du développement durable.

### **En guise de conclusion**

Le Sahel, à l'image d'autres parties du monde, est fortement marqué par une intense circulation des hommes indissociable des processus mondiaux de globalisation. Cette mobilité se développe sur des territoires dont les limites transcendent les frontières politiques prenant la forme d'espaces d'échanges consolidés par la proximité culturelle de groupes dont les destins sont étroitement liés. La particularité d'une telle évolution est de faire cohabiter deux formes d'intégration concurrentes : une régionalisation par le bas fondée sur des pratiques qui vont bien au-delà des projets politiques sous régionaux portés par les états-nations.

En consolidant chaque jour davantage les bases de leurs mobilités, les populations sahéniennes qui n'ignorent pas l'énorme profit qu'elles peuvent tirer de la migration exploitent celle-ci à des fins de développement local. Dès lors que le fait de quitter son terroir villageois doit permettre à ceux qui sont restés de mieux vivre, l'engagement des migrants dans la construction des bassins d'émigration apparaît comme une indéniable valeur ajoutée qui profite aussi aux zones d'accueil. Il apparaît sous ce registre que la mobilité est un important facteur de développement qui doit être soutenue et encouragée.

À la faveur des avancées démocratiques qui mettent l'accent sur la participation citoyenne à la prise en charge du développement à la base, la reconnaissance de l'apport des migrants aux territoires d'accueil et de départ constitue une nouvelle donne du développement durable. À condition de s'inscrire dans une volonté manifeste des migrants et non dans des considérations clientélistes, la prise en compte de la variable migration dans la planification locale peut contribuer efficacement à la bonne gouvernance et au développement territorial.

La prise en compte de la variable migratoire comme moteur de développement durable nécessite de se doter d'un outil d'analyse qualitative d'articulation des rapports entre la migration et le développement local par une identification de l'éventail des ressources issues des mobilités en vue de leur mise en valeur. Cet outil à effet levier permet, au terme d'une

analyse rétrospective, d'avoir une vision plus fondée de toutes les compétences à mobiliser, à valoriser ou à renforcer afin de consolider, dans une démarche prospective, d'autres projets et/ou de relever des défis plus ambitieux.

Considérés comme des protagonistes décisifs et incontournables de la transformation sociale, économique et politique des territoires d'accueil comme des zones de départ, les migrants peuvent être de remarquables piliers du développement local. Ils devront cependant se plier aux exigences du dialogue inclusif et être respectueux des attributions de chacun des acteurs de la construction des territoires en particulier des élus locaux – pierres angulaires de la conduite des affaires de la cité - qui tirent leur légitimité des urnes.

## Références

Adepoju, A. (2005). *Creating a Borderless West Africa: Constraints and Prospects for Intra-Regional Migration*. Paris : UNESCO.

Amassari, S. (2004).- *Gestion des migrations et politiques de développement: optimiser les bénéfices de la migration internationale en Afrique de l'Ouest*. Genève : BIT, Cahiers de migrations internationales 72 F

Anderson, R. (2014). *Illegality, Inc. Clandestine Migration and the Business of Bordering Europe*. Oakland, CA : University of California Press.

Antil, A. (2014). *Le boom minier au Sahel Un développement durable ? Note de l'Ifri*, février.

Ba, A. H. (2007). *Acteurs et territoires du Sahel : rôle des mises en relations dans la recomposition des territoires*. Lyon : ENS Éditions.

Ba, A. H. (2010). « Reconstruction territoriale et codéveloppement. L'exemple de la diaspora sénégalaise », *Hommes & Migrations*, n° 1286-1287 : 200 à 211

Bakewell, O. & De Haas, H. (2007). "African Migrations: continuities, discontinuities and recent transformations", in. Patrick Chabal, Ulf Engel and Leo de Haan (eds.), *African Alternatives* (: 95-118). Leiden: Brill.

Banque mondiale (2011). *Leveraging migration for Africa. Remittances, Skills, and Investments*. Washington.

Bébién A. (2013). « Les défis de la démographie africaine : l'urbanisation », *Afrique*, mai.

Bennafla, K. (1999). « La fin des territoires nationaux ? État et commerce frontalier en Afrique centrale », *Politique africaine* 1 (73) : 25-49.

Blion, R. et Rigoni, I. (2001). Migration et développement : un débat aujourd'hui européen, demain international? In. Blion et Rigoni (dir.), *D'un voyage à l'autre : des voix de l'immigration pour un développement pluriel*. Paris : Institut Panos et Karthala.

Bensaad, A. (2002). « La grande migration africaine à travers le Sahara », in. Cote, M. (dir), *Le Sahara, cette « autre Méditerranée »*. *Méditerranée revue géographique des pays méditerranéens* 99 (3) : 41-52.

Boesen E. et Marfaing, L. (2006) « Entre ville et désert : mobilité, activités et urbanité dans l'espace Sahara-Sahel », *Revue européenne des migrations internationales*, 22 (3) :253-258.

Botte, R., Boutrais, J. et Schmitz, J. (dir.). (1999). *Figures peules*. Paris : Karthala.

Bourgeot, A. (2011) « Sahara de tous les enjeux », *Hérodote*, 3 (142) : 42-77

Brachet, J. (2009). *Migrations transsahariennes : vers un désert cosmopolite et morcelé (Niger)*. Paris : Éditions du Croquant, Collection Terra.

Bredeloup, S. (2003). « La Côte d'Ivoire ou l'étrange destin de l'étranger », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 19 (3) : 85-113.

Cahiers de l'Afrique de l'Ouest (2009). Les enjeux régionaux des migrations ouest-africaines. Perspectives africaines et européennes. OCDE et CSAO.

Carling, J. (2014). "Scripting Remittances: Making Sense of Money Transfers in Transnational Relationships", *International Migration Review* Vol. 48 Number S1 (Fall): S218–S262.

Carling, J. & Hernández Carretero, M. (2008). "Kamikaze Migrants? Understanding and Tackling High-risk Migration from Africa", presented at *Narratives of Migration Management and Cooperation with Countries of Origin and Transit*. University of Sussex : Sussex Centre for Migration Research, 18–19 September

Carling, J. and Hernández-Carretero, M. (2011). 'Protecting Europe and Protecting Migrants? Strategies for Managing Unauthorised Migration from Africa', *The British Journal of Politics & International Relations*, Vol. 13 (1) : 42-58.

CEDEAO (2015). Enquête sur les politiques migratoires en Afrique de l'Ouest. Berne : ICMPD et OIM.

Choplin, A. et Lombard, J. (2008) Migrations et recompositions spatiales en Mauritanie. «Nouadhibou du monde». Ville de transit... et après ? *Afrique contemporaine* 4 (228) : 151-170.

Ciavoletta, R. (2011). « La cultura della mobilità in questione. Una riflessione a partire dal caso dei FulBe del Sahel (Mauritania e Mali) » (: 58-80). In. Bellagamba A., *Mobilità e migrazioni in Africa*. Padoue: Altravista,.

Clanet, J-C. (1981). « L'émigration temporaire des Toubou du Kanem vers la Libye », *Cahiers géographiques de Rouen*, n°15 : 17-33.

Condé, J. et Diagne, P. S. (1986). *Les migrations internationales Sud-Nord. Une étude de cas: les migrants maliens, mauritaniens et sénégalais de la vallée du fleuve Sénégal en France*. Paris : OCDE.

Coquery-Vidrovitch C. et al., (eds). (2003). *Être étranger et migrant en Afrique au XX<sup>e</sup> siècle, enjeux identitaires et modes d'insertion. Politiques migratoires et construction des identités*, Vol. 1. Paris : L'Harmattan.

Coulibaly, H. et Lima, S. (2013). « Crise de l'État et territoires de la crise au Mali », *EchoGéo* (<http://echogeo.revues.org/13374> ; DOI : 10.4000/)

Cross, H. (2013)- *Migrants, Borders and Global Capitalism: West African Labour Mobility and EU borders*. London /New York : Routledge.

Daum, C. (2000). *Typologie des Organisations de solidarité internationale issues de l'immigration*. Groupe de recherches et d'études Migrations et transformations sociales (GREM), 42 p. <http://www.panosparis.org/fichierProdFR/fichierProd1026.doc>

Daum, C. (1995). Les migrants, partenaires de la coopération internationale : le cas des Maliens de France. Paris : OCDE, Programme de recherche « Migrations internationales et développement », Document n° 107.

Daum, C. et Dougnon, I. (2009). « Les migrations internes au continent africain », *Hommes et migrations* 1279 : 6-11.

De Bruijn, M. (2007). "Mobility and Society in the Sahel. An Exploration of Mobile Margins and Global Governance" (: 109-129). In. Hahn H. P. & G. Klute, *Cultures of Migration. African Perspectives*. Münster: Lit, Coll. Beiträge zur Afrikaforschung,.

De Haas, H. (2006), "Turning the tide? Why development instead of migration policies are bound to fail". University of Oxford: International Migration Institute Working Paper n° 2.

Denis, E. et Moriconi-Ebrard, F. (2009). La croissance urbaine en Afrique de l'Ouest. De l'explosion à la prolifération. Paris : CEPED, *La Chronique*, Mars, n°57

Dia, H. (2008). « Les ressources d'une diaspora de la moyenne vallée du fleuve Sénégal » (:179-194). In. Momar-Coumba Diop (ed.). *Le Sénégal des migrations: mobilités, identités et sociétés* Paris : Crepos-Karthala.

Dia, H. (2015) Trajectoires et pratiques migratoires des Haalpulaaren du Sénégal. Socio-anthropologie d'un "village multi-situé". Paris : L'Harmattan.

Diop, A. et Diallo, M. M. (sd). Intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le défi de la coopération décentralisée transfrontalière. Dakar.

Doucet, C. et Favreau, L. (2006). Les diasporas ouest-africaines, agents de développement ? Québec : CRDC, Série Comparaisons internationales n°30.

Dupire, M. (1996) *Peuls nomades : étude descriptive des Wodaabe du Sahel nigérien*. Paris : Karthala.

Enda Diapol (2007). *Les dynamiques transfrontalières en Afrique de l'Ouest. Analyse des potentiels d'intégration de trois « pays-frontières » en Afrique de l'Ouest*. Paris : CRDI, Enda Diapol et Karthala.

Fall, P. D. (2007). "The West African Migration Dynamics: Between Change and Status Quo". Paper for the African Migrations Workshop on *Understanding Migration Dynamics in the Continent*. Accra (Ghana) : International Migration Institute and the Centre for Migration Studies, September 18-21.

Fall, P. D. (2004). État-nation et migrations en Afrique de l'Ouest : le défi de la mondialisation. Paris: UNESCO.

Fall, P. D. (2008). « Migration internationale et développement local dans le Nguènar sénégalais », In. Momar-Coumba Diop (ed.), *Le Sénégal des migrations. Mobilités, identités et sociétés* (:195-210). Paris : Crepos-Karthala-ONU Habitat.

Fall, P. D. (2014). *Des Francenaabé aux Modou-Modou. Géographie de la dynamique migratoire sénégalaise*. Université Cheikh Anta Diop de Dakar : FLSH, Thèse de Doctorat d'État ès Lettres.

GRDR (2012). Répertoire des associations de la région de Kayes en France. Paris : GRDR.

GRDR et IFAN (2014). La dimension locale de la dialectique migration et développement. Le cas France – Sénégal. Paris : AFD, Rapport final.

Grégoire E. & Schmitz, J. (2000). « Monde arabe et Afrique noire : permanences et nouveaux liens », *Autrepart* n°16 (Afrique noire et monde arabe, continuités et ruptures).

Guèye, D. D. (2014). Transferts immatériels et migrations Sud-Sud. Quel impact sur le développement local en Casamance, Gambie et Guinée-Bissau ? Bruxelles : OIM & ACP.

Kane, O. (2010). *The Homeland Is the Arena: Religion, Transnationalism and the Integration of Senegalese Immigrants in America*. London: Oxford University Press.

Kleidermacher, G. (2015), « Movilidad e inserción de inmigrantes senegaleses recientes en la Ciudad Autónoma de Buenos Aires », *Revista Internacional de Estudios Migratorios*, Vol 5(1): 93-118.

Lavergne R. (dir.) (1996). *Intégration et coopération régionales en Afrique de l'Ouest*. Paris : Karthala-CRDJ.

Lewitt, P. (1998). "Social Remittances: Migration Driven Local-Level Forms of Cultural Diffusion", *International Migration Review*, vol. 32(4) : 926-948.

Lo, H. M., Coulibaly Tandian, O. et Sakho, P. (2013). Impact des changements environnementaux sur les migrations dans le Sahel. Etudes de cas sur le Sénégal. Dakar : UNESCO – DSHS, Rapport d'étude.

MIGREUROP (2010), *Aux frontières de l'Europe. Contrôles, enfermements, expulsions. Rapport 2009-2010*.

Minvielle, R. (2015). « L'Amérique du Sud ou l'émergence d'un nouveau théâtre des migrations africaines », *Afrique et développement*, Vol. XL n°1 : 19-39.

Niang, M. A., Dia, I et Dia, M. (2007). Participation des migrants sénégalais dans le développement du pays. Dakar : Cooperazione Italiana et OIM.

Noack, M. et Wolff, V. (2013). Renforcer la mobilisation des diasporas. Recommandations opérationnelles pour la coopération Sud-Sud et triangulaire. Vienne : ICMPD.

OIM (2015). *État de la migration dans le monde 2015. Les migrants et les villes : de nouveaux partenariats pour gérer la mobilité*. Genève : OIM.

Olsen, A. S. W. (2011). Reconsidering West African Migration Changing focus from European immigration to intra-regional flows. DIIS Working Paper 21.

Pécoud A. & Guchteneire P. de (2005). Migration without borders: an investigation into the free movement of people. Geneva Global Commission on International Migration.

Pélissier, P. (1966). *Les paysans du Sénégal : les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*. Saint-Yrieix : Imprimerie Fabrègue.

Pliez O. (2003). *Villes du Sahara, urbanisation et urbanité dans le Fezzan libyen*. Paris : CNRS Editions.

Pluim, M. & Hofmann M. (2015). Integrated Border Management and Development. Vienna (Austria) : ICMPD Working Paper n°08. ([http://www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/ICMPD\\_General/Working\\_Papers/Working\\_Paper\\_BMdevelopment\\_final.pdf](http://www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/ICMPD_General/Working_Papers/Working_Paper_BMdevelopment_final.pdf))

PNUD (2009). *Rapport mondial sur le développement humain 2009. Lever les barrières : mobilité et développement humains*. New York.

Portes, A. (1999). « La mondialisation par le bas, l'émergence des communautés transnationales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 129 : 15-25.

Raison, J-P. (1983-84). « Les formes spatiales de l'incertitude en Afrique contemporaine », *Espaces africains en crise. Travaux de l'Institut géographique de Reims*, pp. 5-18.

Retailé, D. & Walther, O. (2014). "Space and mobility: Lessons from the Sahel to the globalized world" ( : 179-206), *in*. Boesen E. & L. Marfaing (eds), *Mobilités dans l'espace ouest-africain. Ressources, développement local et intégration régionale*. Paris : Karthala.

Robin, N. (1996).- *Atlas des migrations ouest-africaines vers l'Europe 1985-1993*. Paris : Éditions ORSTOM.

Robin, N. et Ndiaye, M. (2010). *Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest: une dynamique de régionalisation articulée à la mondialisation*. IMI Working Paper 23.

Satterthwaite, D. (2006). "Outside the large cities; the demographic importance of small urban centres and large villages in Africa, Asia and Latin America". London : IIED.

Schapendonk, J. (2011). *Turbulent Trajectories. Sub-Saharan African Migrants Heading North*. Radboud University Nijmegen: PhD Thesis.

Sultan, B. (2011). L'étude des variations et du changement climatique en Afrique de l'Ouest et ses retombées sociétales. Paris : Université Pierre et Marie Curie, HDR.

Tourneux, H. et Woïn, N. (dir.) (2009). *Migrations et mobilité dans le bassin du lac Tchad*. Paris : IRD, Collection Colloques et séminaires.

Walther, O. & Retailé, D. (2014). Rethinking borders in a mobile world: An alternative model. University of Southern Denmark: Department of Border Region Studies Working Papers Series, Vol. 3.